

PROCES VERBAL
de la Séance du 12 janvier 2022

~~~~~

L'an deux mille vingt-deux, le douze janvier, à dix-neuf heures et huit minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle des fêtes de Hauteville-Lompnes sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le cinq janvier deux mille vingt-deux.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 23**

Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOT, Didier BOURGEAIS, Olivier BROCHET, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-Hélène PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER

**Membres absents excusés avec pouvoir : 3**

Corinne BOYER pouvoir à Madame Gaëlle FORAY  
Maria GUILLERMET pouvoir à Monsieur Le Maire  
Sonia ZANI pouvoir à Madame Karine LIEVIN

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 3**

Jessie MARIN  
Christine MARTINE  
Humbert CRETIER

**Secrétaire de séance :** Mme Claire BILLON BERTHET

**La séance est ouverte en présence de 23 conseillers, 3 pouvoirs ayant été déposés, soit 26 votants en début de séance.**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h08.

Monsieur Le Maire présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022 aux conseillers municipaux et à leurs proches. Santé et épanouissement tant dans la vie professionnelle et personnelle sont souhaités.

Pour la Commune de Plateau d'Hauteville, Le Maire souhaite que les projets engagés puissent voir le jour et enfin sortir de la crise sanitaire pour un retour à la vie normale le plus vite possible.

Il rappelle que la cérémonie des vœux a été annulée, mais il organisera au printemps un temps d'échange sur Plateau d'Hauteville et sur les communes déléguées avec les habitants et habitantes.

**1. PRESENTATION DE HAUT-BUGEY TOURISME PAR LE DIRECTEUR MONSIEUR GEOFFROY DE FENOYL**

Monsieur le Maire présente et remercie Monsieur le Directeur de Haut Bugéy (HB) Tourisme Geoffroy DE FENOYL. Il a souhaité inviter le Directeur afin de présenter aux conseillers, le fonctionnement, les missions

et le format de l'intervention d'HB Tourisme sur le territoire de l'agglomération et plus précisément à Plateau d'Hauteville.

Monsieur Geoffroy DE FENOYL présente son parcours professionnel aux conseillers. Il s'est spécialisé dans le tourisme à la suite d'études en droit et a travaillé à la fois pour des stations de ski, pour la commercialisation de produits de montagne et pour d'autres structures touristiques.

Haut-Bugey Tourisme a la compétence sur les 42 communes de l'agglomération. Le siège de l'office du tourisme est Nantua et il existe deux bureaux d'informations à Plateau d'Hauteville et à Oyonnax. HB Tourisme est composé de 9 agents permanents et 2 apprentis. HB Tourisme est un EPIC, Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial, dépendant de HBA dont le budget est voté par le Comité de direction et validé en Conseil d'Agglomération.

Monsieur Geoffroy DE FENOYL présente les missions de l'office du Tourisme :

- Accueil et information, socle de base des missions d'un office du tourisme.
- Promotion touristique du territoire.
- Coordination d'acteurs locaux et travail en lien avec les acteurs, professionnalisation via des ateliers ou formations.
- Communication : évènements, commercialisation, labellisation. Par exemple, la labellisation chambre d'hôtes ou accueil vélo.

### **PREND ACTE de l'arrivée de Humbert CRETIER à 19h23**

**La séance se poursuit en présence de 24 conseillers, 3 pouvoirs ayant été déposés, soit 27 votants.**

Sont présentées les réalisations de 2021 :

- Édition d'une brochure été et une hiver, guide des hébergements, agenda des manifestations estivales
- Dossier de presse hiver 2021- 2022
- Campagnes sur les réseaux sociaux
- Jeux concours avec flash code et réseaux sociaux (4 entre Juin et Décembre)
- Communication web (le Progrès, Kiddiclick, le Bonbon Lyon...) et communication presse
- Vidéos promotionnelles été et hiver
- Newsletters grand public et professionnels
- Ateliers thématiques pour les professionnels

Nouveautés et axes de développement :

- Développer le tourisme professionnel
- Promotion de l'aller-vers avec des accueils en mobilité en saison estivale et à l'essai pour les vacances d'hiver sur Plateau d'Hauteville.
- Une promotion et la communication touristique adaptée et réactive :
  - Communication sur le territoire du Haut Bugey et son image
  - Ciblage de clientèles
  - Digitalisation de la communication : web via des campagnes adaptées et réactives
- Renforcement du parc d'hébergements :
  - Détection et suivi des porteurs de projets
  - Suivi des grands projets d'hébergements
  - Amélioration de la qualité des hébergements via la labélisation ou le classement
- Adapter l'évènementiel été comme hiver :
  - Développer l'évènementiel l'hiver
  - Revoir et adapter l'évènementiel l'été en fonction de l'évolution des attentes de la clientèle.

### **PREND ACTE de l'arrivée de Christine MARTINE à 19h37**

**La séance se poursuit en présence de 25 conseillers, 3 pouvoirs ayant été déposés, soit 28 votants.**

Monsieur Geoffroy DE FENOYL et Monsieur Le Maire évoquent la diversité et les atouts du territoire en termes de développement touristique. Ils présentent aussi un axe de développement futur de communication et d'attractivité via la mise en place de parcours historiques dont les visites permettent de traverser les époques (Dinoplane, glaciers de Sytan, Montcornelles, musée de la résistance etc.).

Monsieur Olivier BROCHET indique qu'il s'est rendu sur le site internet de l'office du Tourisme et qu'il n'a recensé que peu de référencement pour les acteurs locaux de Plateau d'Hauteville (commerçants, artisans et autres initiatives locales).

Monsieur Geoffroy DE FENOYL répond que sur le site de l'OT ne peuvent figurer que les partenaires de la structure. Les bureaux d'information et l'office physique peuvent renseigner mais le site ne peut afficher que les informations concernant les partenariats effectifs.

Monsieur Olivier BROCHET demande une confirmation que le référencement n'est possible que si l'on adhère et verse une cotisation annuelle.

Madame Gaëlle FORAY complète en demandant le montant de cette cotisation et si l'adhésion permet d'avoir accès aux ateliers et à une vitrine via la communication sur les réseaux sociaux.

Monsieur Geoffroy DE FENOYL indique qu'il s'agit d'un montant d'environ 70 euros annuel pour la mise en place du partenariat et que cela permet effectivement aux adhérents de bénéficier gratuitement des ateliers proposés par l'OT.

Madame Gaëlle FORAY demande également si cette adhésion ne pourrait pas être prise en charge par la collectivité.

Madame Gaëlle FORAY informe de la présence sur Plateau d'Hauteville de l'association SANA qui fait un travail de mémoire sur le passé historique à l'époque des sanatoriums et l'épidémie de tuberculose.

Monsieur Geoffroy DE FENOYL incite les membres du Conseil à lui communiquer toutes les initiatives locales intéressantes pour le développement touristique local. Des visites guidées menées par le DREFFIA ont été organisées et relayées par l'office du Tourisme. Ce type de programme peut se développer sur le territoire.

Monsieur Le Maire informe les conseillers qu'il a rencontré l'association SANA, en premier lieu pour trouver un local afin d'entreposer leur matériel et ensuite pour développer un projet de mise en valeur de tout leur travail. Durant l'été, des visiteurs ont pu monter en bus depuis Nantua pour participer à une visite guidée organisée par l'association SANA.

Il demande si Monsieur Geoffroy DE FENOYL peut faire un retour sur sa 1<sup>ère</sup> année d'exercice et présenter le potentiel de la Commune.

Monsieur Geoffroy DE FENOYL présente les atouts de Plateau d'Hauteville ; c'est une montagne douce, une montagne 4 saisons, avec de très nombreuses activités en proximité. Sa position géographique à 1h de Lyon permet d'attirer une clientèle qui peut venir découvrir et s'initier aux sports de montagne (Vélo, VTT, ski, escalade, via ferrata etc.).

Madame Gaëlle FORAY informe qu'une association d'habitants, milite pour la mise en place de pistes cyclables et de voies vertes pour les habitants et les touristes.

Madame Gaëlle FORAY souhaite aussi revenir sur la mise en place des canons à neige de Terre Ronde, au regard de l'importance de l'investissement financier, soit 1 million d'euros, elle veut connaître la réalité des retombées économiques de ce projet. Elle aimerait également savoir si d'autres installations sont envisagées.

Monsieur Le Maire indique que cet investissement est souvent remis sur la table dans les discussions concernant le budget communal, or le résiduel à la charge de la Commune pour cet investissement est de 350 000 euros. Par contre, il a permis un réel développement de la station, notamment, pour assurer un

enneigement sur la partie basse. Pour cette saison, la station s'est dotée d'un dameur professionnel, capable d'exploiter au mieux la neige de culture. L'installation de la neige de culture a permis de maintenir le site en exploitation et aujourd'hui il est dynamique. Il n'est pas envisagé de déployer de nouveaux canons. Par ailleurs, il est prévu d'installer un site de tubing artificiel permettant de faire de la luge été comme hiver

Madame Gaëlle FORAY demande également où en est le projet de centre aquatique sur Plateau d'Hauteville.

Monsieur Le Maire répond que le travail est en cours auprès de HBA pour rechercher des investisseurs.

Monsieur Joël BORGEOU souhaite revenir sur la présentation des objectifs 2022. Il informe qu'il siège depuis de nombreuses années au Conseil Municipal d'Hauteville, et suit le travail de l'office du tourisme depuis longtemps. Pour lui la présentation faite ce jour n'a vraiment rien de novateur mise à part les moyens de diffusion de l'information plus intéressants. Cependant, il note une diminution importante du budget dédié à Plateau d'Hauteville. Avant le budget était de 90 000 € et aujourd'hui c'est seulement 20 000€ pour la Commune.

**PREND ACTE de la sortie de Solange DOMINGUEZ à 20h10**

**La séance se poursuit en présence de 24 conseillers, 3 pouvoirs ayant été déposés, soit 27 votants.**

Monsieur Geoffroy DE FENOYL refuse l'argument de la diminution du budget dédié au tourisme pour la Commune. Il y a de nombreuses économies d'échelle au nouveau format de HB Tourisme. La communication est vraiment novatrice, densifiée et plus précise. Ce nouveau dimensionnement permet de travailler sur la complémentarité des communes sur l'ensemble du territoire, des atouts et des activités. A cela doit s'ajouter l'événementiel, la qualité des accueils et des circuits de formation.

**PREND ACTE de l'arrivée de Solange DOMINGUEZ à 20h13**

**La séance se poursuit en présence de 25 conseillers, 3 pouvoirs ayant été déposés, soit 28 votants.**

Monsieur Jacques DRHOVIN rappelle qu'il a été le dernier président de l'Office du Tourisme d'Hauteville et qu'il est aujourd'hui membre du comité de direction de HB Tourisme. Il souligne la différence énorme entre le travail de l'époque et ce qui est fait actuellement. Il y a un changement de dimensionnement, les moyens humains et financiers sont plus importants.

Les résultats sont d'ores et déjà notables, à la Praille et Terre Ronde les restaurants sont pleins à craquer les jours de beaux temps en weekend. Il invite d'ailleurs tous les acteurs économiques de Plateau d'Hauteville à devenir partenaire d'HB Tourisme.

**PREND ACTE de la sortie de Gaëlle FORAY à 20h18**

**La séance se poursuit en présence de 24 conseillers, 3 pouvoirs ayant été déposés, soit 27 votants.**

Monsieur Le Maire remercie Monsieur Geoffroy DE FENOYL pour sa présentation. Depuis la loi NoTRE le tourisme est géré au niveau de l'intercommunalité, il faut en faire une force.

**PREND ACTE de l'arrivée de Gaëlle FORAY à 20h19**

**La séance se poursuit en présence de 25 conseillers, 3 pouvoirs ayant été déposés, soit 28 votants.**

**2. INTERVENTION DU POLICIER MUNICIPAL SUR LE BILAN 2021**

**PREND ACTE de la sortie de Sébastien BEVOZ à 20h24**

**La séance se poursuit en présence de 24 conseillers, 3 pouvoirs ayant été déposés, soit 27 votants.**

Monsieur le Maire invite ensuite Monsieur Guilhem SALVAN Brigadier-chef Principal à présenter le bilan d'activité de la Police Municipale pour l'année 2021.

Monsieur Guilhem SALVAN présente le bilan des missions de police générale ou spéciale et des interventions effectuées en 2021.

En comparaison avec l'année 2020, les statistiques dénotent :

POLICE GENERALE : un maintien du bilan par rapport aux années précédentes avec coordination de 7 Services d'Ordre, 41 missions d'affichage, 18 sécurités écoles, 179 liaisons diverses, 140 interventions, signalement de 6 cambriolages, aucun tag à déplorer cette année, 3 dégradations, 1 intervention pour fuite de gaz, 14 demandes d'élargissement et 5 pour écobuage, 24 pour stationnement gênant, 6 enlèvements de véhicules dont 4 pour des épaves et 2 pour stationnement abusif, 44 suivis de demandes de renseignements, 21 interventions pour divagation animale dont 7 pour du bétail.

POLICE ROUTIERE : Un maintien également du bilan avec 18 timbres amendes établis (contre 16 en 2020), dont 8 pour du stationnement gênant, des zones bleues non respectées, des assurances périmées ou non apposées, et 4 pour des enlèvements de véhicules épaves ou en stationnement abusif.

POLICE ADMINISTRATIVE : Une certaine augmentation pour 2021 avec 158 rédaction d'arrêtés municipaux, 5 comptes-rendus d'intervention, 24 Anomalies de la Voie Publique signalées (contre 9 en 2020), 207 rédactions de main courante (contre 88 en 2020), 13 courriers pour le secrétariat du Maire, 1541 réponses au saisines et mails des administrés (contre 289 en 2020, chiffre multiplié par 7 suite aux nombreuses doléances des administrés), 144 mails avec la Gendarmerie (contre 35 en 2020), 7 attestations d'habitation vide de meuble, 69 rédactions de courrier, 5 certificats de vie (établis en assistance auprès de personnes âgées en HPAD), 3 ventes au déballage. Également 7 suivis de dossiers dont 3 pour des Affaires Sensibles et 4 pour des Dossiers Sécurité.

#### **PREND ACTE de l'arrivée de Sébastien BEVOZ à 20h27**

**La séance se poursuit en présence de 25 conseillers, 3 pouvoirs ayant été déposés, soit 28 votants.**

POLICE FUNERAIRE : 55 fermetures de cercueil, 5 interventions sur le cimetière, et 1 procédure.

POLICE DE L'ENVIRONNEMENT : 6 procédures finalisées pour enlèvement de véhicules épaves ou en stationnement abusif, 2 dépôts de plainte pour dépôts sauvages, 19 patrouilles sur les sites de stations de ski, 4 interventions en police forestière, et coordination de 5 réunions Points Hivers (concernant la sécurité des accès aux stations).

POLICE DU MARCHE : 14 demandes d'autorisations traitées et 5 interventions pour le marché et les cirques.

POLICE DE L'URBANISME : 94 certificats établis (d'adressage, de numérotage, d'hygiène, de salubrité et non péril), 12 arrêtés d'alignement, et 2 saisines.

En complément, Monsieur Guilhem SALVAN, présente la mise en place de la coordination « Hiver », réunion hebdomadaire qui réunit : Haut Bugey Agglomération, Gendarmerie, Préfecture, Services techniques de la commune, personnels et élus d'astreinte. Cela permet à la Police Municipale du Maire de répondre aux divers points de sécurité préalablement à l'ouverture des stations de ski et des grands rendez-vous de l'Hiver.

Monsieur Guilhem SALVAN, précise aussi qu'il travaille actuellement en lien avec Jean-Louis ROSSINI pour la réalisation des opérations de recensement sur la Commune. Il sera aussi mobilisé pour les opérations de vote pour les élections présidentielles et législatives.

Monsieur le Maire, remercie le Brigadier-chef principal pour sa présentation intéressante et globale de l'activité de la Police Municipale sur la commune de Plateau d'Hauteville.

Monsieur Jean-Michel CYVOCT remercie également le travail du Brigadier-Chef principal, c'est un vrai atout notamment pour les anciennes communes déléguées qui n'avaient pas jusqu'alors d'officier de police municipale.

### 3. DIVERSES MESURES ADMINISTRATIVES ET BUDGETAIRES

#### 3.1 Décision modificative n°4/2021 reprise du résultat d'investissement en fonctionnement pour la Régie des énergies

Monsieur Le Maire rappelle l'avis de la CRC n°2021-0136, signalant la possibilité pour la commune, de solliciter des ministres en charge du budget et des collectivités locales une décision exceptionnelle de reprise de l'excédent prévisionnel de la section d'investissement en section de fonctionnement dès le vote du budget primitif pour le budget annexe de la Régie des Energies.

Suite aux courriers du 28 septembre 2021 adressés au ministère de l'économie, des finances et de la Relance et au ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, la commune a reçu en mairie le 3 janvier 2021, un courrier de Madame la Préfète autorisant la commune à titre dérogatoire et exceptionnel, à reprendre l'excédent d'investissement en section de fonctionnement du budget de la régie des Energies, pour un montant limité à 205 092,81 € correspondant aux difficultés avérées en section de fonctionnement au 31 décembre 2020.

Madame Nicole ROSIER propose aux membres du Conseil de réaliser des mouvements de crédits, au BUDGET de la régie des ENERGIES, afin de pouvoir passer les écritures sur l'exercice 2021 :

| Compte    | Libellé du compte                            | Dépenses            | Recettes            |
|-----------|----------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| 778 - 042 | Autres produits exceptionnels                |                     | + 205 092,81        |
| 023       | Virement à la section d'investissement       | + 205 092,81        |                     |
|           | <b>Total de la section de FONCTIONNEMENT</b> | <b>+ 205 092,81</b> | <b>+ 205 092,81</b> |

| Compte     | Libellé du compte                           | Dépenses            | Recettes            |
|------------|---------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| 1068 - 040 | Autres réserves                             | + 205 092,81        |                     |
| 021        | Virement de la section de fonctionnement    |                     | + 205 092,81        |
|            | <b>Total de la section d'INVESTISSEMENT</b> | <b>+ 205 092,81</b> | <b>+ 205 092,81</b> |

Madame Gaëlle FORAY souhaite comprendre la difficulté soulevée par cette délibération.

Monsieur Joël BORGEOOT répond qu'en comptabilité publique, le CGCT précise que les budgets doivent être votés en équilibre et que pour y parvenir il n'est pas possible normalement de basculer des sommes de la section d'investissement vers la section de fonctionnement. D'où la nécessité d'une demande de dérogation.

#### **Le Conseil Municipal, A l'unanimité,**

- **ACCEPTE** la décision modificative, selon le détail exposé ci-dessus.

#### 3.2 Modification des administrateurs de la Société d'Economie Mixte de Plateau d'Hauteville

Madame Stéphanie PERNOD BEAUDON rappelle que lors du Conseil du 15 décembre 2021, le Conseil Municipal a pris connaissance de sa démission pour le mandat d'administrateur de la SEM de Plateau d'Hauteville. Cette démission a été motivée par les recommandations de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique laissant penser que la démission de Mme PERNOD-BEAUDON était une

obligation. Or, il s'avère qu'il n'existe pas d'incompatibilité entre le mandat de Vice-Présidente déléguée à l'économie, la relocalisation et à la préférence régionale à la Région Auvergne-Rhône-Alpes et celui de la Présidente de la SEM de Plateau d'Hauteville et la démission de Mme PERNOD-BEAUDON ne devait pas être justifiée par ce seul motif.

La délibération est donc entachée d'une erreur de fait et doit être retirée.

Ce retrait a pour conséquence le rétablissement de la liste des administrateurs tels qu'ils étaient désignés avant la délibération du 15 décembre 2021, comme suit :

| <b>Conseil d'administration de la SEM</b>                                                       | <b>NB</b> | <b>Membres</b>                                                                                                                                                                                                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Conseil d'administration de la SEM du Plateau d'Hauteville – membres issus du Conseil Municipal | 8         | <b>Jacques DRHOUIN</b><br><b>Alain MASSIRONI</b><br><b>Jean-Michel CYVOCT</b><br><b>Didier BOURGEGAS</b><br><b>Le Maire Philippe EMIN</b><br><b>Sébastien BEVOZ</b><br><b>Solange DOMINGUEZ</b><br><b>Stéphanie PERNOD BEAUDON</b> |

**A l'unanimité,  
Le Conseil Municipal,  
- RETIRE la délibération du 15 décembre 2021**

Monsieur Jacques DRHOUIN présente l'opération de recensement qui aura lieu à partir du 20 janvier 2022 pour 4 semaines. Le recensement est une obligation. Les 15 agents recenseurs vont parcourir les 15 districts de Plateau d'Hauteville, afin de recueillir les informations sur le nombre d'habitants et des informations qualitatives sur les logements. Ces informations sont strictement confidentielles et ne sont pas délivrées à la Commune.

Les agents sont passés une 1<sup>er</sup> fois la semaine dernière pour repérer les boîtes aux lettres. Au regard des conditions sanitaires actuelles, il est privilégié de ne pas rentrer dans les habitations et de disposer des questionnaires dans les boîtes aux lettres. Pour y répondre, la démarche est faisable en ligne via un code délivré à partir du 20 janvier.

Monsieur Jacques DRHOUIN précise qu'il est possible d'accompagner son entourage, potentiellement éloigné de l'outil informatique pour répondre, les codes d'accès peuvent donc être transmis sans problème.

**Monsieur le Maire clôture la séance.**

**Levée de la séance à 20:58**